

# la feuille & l'aiguille

## éditorial

### Faisons-nous plaisir !

Dans le contexte difficile et morose que nous connaissons, réconfortons-nous ! En rapportant ce propos d'un grand partenaire institutionnel de notre association : « Votre travail est précieux pour nous ». En nous souvenant de l'appréciation, il y a quelques mois, d'un service extérieur de l'Etat : « Nous savons vos travaux toujours de qualité et grandement profitables à l'intérêt collectif ». Ou en reproduisant le commentaire enthousiaste d'une participante à nos Rencontres de Lunas du 14 novembre dernier : « J'en suis sortie complètement redynamisée ! »

Je ne dis pas cela pour vous inciter à multiplier ce type de félicitations et de remerciements (encore que !) mais bien pour nous inviter collectivement, tous ensemble, à poursuivre notre travail dans cette même voie de rigueur scientifique, de dialogue et d'échanges, et de vérité du terrain.

C'est bien dans cet esprit que nous conduirons en 2024 nos deux grands projets, d'une part le cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturel », avec la session en Cévennes des 3 et 4 avril, une visite chez un propriétaire forestier du Var le 24 mai et une journée sur le bassin versant de l'Arc en octobre, d'autre part l'accompagnement du projet de développement local axé sur la forêt, le bois et les services écosystémiques de Lunas dans le prolongement de la journée de 2023. C'est dans le même enthousiasme que nous nous associerons également à divers évènements abordant la forêt méditerranéenne comme un atout d'aménagement durable de nos territoires. C'est avec la même énergie que, à travers nos journées et nos publications, nous continuerons notre travail de médiation et d'information, dans ce moment où les doutes et inquiétudes qu'exprime notre société rendent si nécessaire la diffusion de connaissances solides et vérifiées.

Charles DEREIX

Président de Forêt Méditerranéenne

Trimestriel édité  
par l'association  
**forêt** méditerranéenne

14 rue Louis Astouin  
13002 Marseille France  
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91  
Courriel : contact@  
foret-mediterraneenne.org  
Internet : www.foret-  
mediterraneenne.org  
Périodicité : trimestriel  
Prix au numéro : 3 €  
Abonnement : 10 €  
Directeur de la publication :  
Gilles Bonin  
Rédaction :  
Denise Afxantidis  
Imprimeur : JF Impression  
Garosud 296 rue P. Lumumba  
34075 Montpellier cedex 3  
Dépôt légal :  
18 mars 2024  
ISSN : 1155-2506  
Commission paritaire :  
0227 G 88729

## RV du Réseau de mesures de la qualité des sols

### Améliorer la connaissance et la gestion des sols forestiers

Près de 70 participants étaient présents le 8 février dernier au rendez-vous annuel du RMQS, le Réseau de mesures de la qualité des sols. Ce réseau national a tenu sa réunion annuelle sur l'un de ses sites méditerranéens de mesure, avec la collaboration de la Société du Canal de Provence qui a accueilli également, après la visite, les conférenciers et participants dans ses locaux au Tholonet.

Le Réseau de mesures de la qualité des sols (RMQS) est un programme national du Groupement d'intérêt scientifique Sol, qui réunit les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Écologie, l'INRAE, l'ADEME et l'IRD. Ce réseau scientifique et technique a été mis en place en 2001. Il étudie et suit des sites témoins pour évaluer la qualité des sols français. Le RMQS est un réseau unique en France – et en Europe – qui permet la récolte d'un grand nombre de données sur les sols (qualités physico-chimiques et biologiques) et l'observation de l'évolution entre deux campagnes de mesures.

Le réseau est constitué de 2240 sites en France, dont 550 conjoints avec le réseau systématique de suivi des dommages forestiers (43 en PACA). Lors de la matinée du 8 février, des ateliers pratiques ont illustré concrètement comment se fait la récolte des données : démonstration de prélèvements de motte et d'éléments grossiers pour les mesures de densités apparentes, échantillonnage pour caractériser les micro- meso- et macrofaunes du sol et utilisation de l'appli For-Eval à partir de l'observation d'une fosse pédologique.

L'après-midi, de nombreuses conférences de spécialistes ont apporté des éléments de connaissance sur différentes thématiques : la contamination des sols, le réservoir utilisable d'eau, le car-



Les participants autour de Jean-Claude Lacassin (SCP) sur le site RMQS Biosoil 2126 d'Aix-en-Provence.  
Photo D. Afxantidis

bone, la biodiversité et les indicateurs de qualité des sols forestiers. Le RMQS rassemble de nombreux chercheurs de disciplines variées et permet la production de connaissances fiables qui peuvent servir à bâtir des indicateurs, mettre en place des référentiels pour établir des diagnostics, des outils standardisés et robustes...

Pour quelles applications ? Noémie Pousse de l'ONF a présenté plus particulièrement l'application mobile For-Eval : celle-ci permet d'évaluer la sensibilité des sols forestiers français à l'aide d'indicateurs écologiques, avec pour objectif de promouvoir une gestion durable des forêts à l'aide de diagnostics simples et réalisables sur le terrain.

Le lien entre les chercheurs du RMQS et les acteurs de la gestion est encore à développer afin de pouvoir aller plus loin dans les

propositions de pratiques adaptées. Voici de quoi alimenter nos réflexions dans le cadre de notre cycle « Forêt, sol et eau » !

Denise AFXANTIDIS

Infos sur : <https://www.gissol.fr/>  
le-gis/programmes/rmqs-34

### Les Dentelles de Montmirail

Vers une gestion forestière concertée  
lire p. 2

### Planification écologique

Lancement du groupe de travail  
« forêt » en Occitanie  
lire p. 2

### Résilients face au risque

Les rencontres de Cofor-Alec Var  
lire p. 3

# Vers un projet forestier territorial La gestion concertée du Massif des Dentelles de Montmirail

Le 17 août 2021, un incendie détruisait 169 ha de forêts et de landes au sein des Dentelles de Montmirail (Vaucluse). Cet événement a poussé les acteurs locaux à se rassembler et travailler ensemble à la définition d'actions concrètes, à mettre en œuvre individuellement et collectivement, pour une gestion durable de leur massif forestier.

À près l'incendie d'août 2021, le paysage reconnu des Dentelles, mêlé de vignes, de forêt et de murailles calcaires acérées, a soudain revêtu des airs de désolation. Les écosystèmes traversés par le feu ont subi une perte radicale de biodiversité. Le plus grand impact économique a été pour les viticulteurs qui ont vu certaines de leurs parcelles de vigne calcinées.

Après l'urgence d'effacer les traces d'une telle catastrophe, l'idée a émergé chez un certain nombre d'acteurs institutionnels et privés de s'organiser pour que le massif forestier, jusqu'à présent majoritairement non géré, le soit afin d'intégrer tous les enjeux d'intérêt collectif et particulier : la défense des forêts contre l'incendie, la préservation et l'amélioration de la biodiversité, le changement climatique, la séquestration de carbone, la production de bois, l'accueil, le paysage et les autres usages (chasse, pastoralisme, cueillette des champignons, activités de loisir...).

Ces objectifs sont également inscrits dans les documents stratégiques que portent le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux à travers sa charte de territoire, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) à travers son plan climat-air-énergie territorial, mais aussi la Région Sud

qui porte la compétence régionale forestière.

Pour que cette idée puisse se concrétiser, les acteurs du territoire ont décidé de travailler ensemble à la définition d'actions concrètes à mettre en œuvre. Etablir une feuille de route de ces actions nécessite une concertation territoriale raisonnée qui permet d'identifier et géolocaliser les enjeux liés au massif forestier, d'acquérir les connaissances nécessaires au diagnostic, de déterminer les sources de conflit potentiel et d'y apporter des solutions.

L'association syndicale libre (ASL) des Dentelles a été créée pour représenter l'ensemble des propriétaires forestiers touchés par l'incendie dans le but premier d'évacuer les bois brûlés. Elle représente un outil de gouvernance locale qui permet de regrouper les personnes publiques et privées autour d'une vision commune du territoire forestier. Elle peut porter la réalisation d'un plan simple de gestion concerté, aboutissement concret de cette vision commune. L'objectif du projet est de développer cette association sur l'ensemble du territoire forestier des communes de Beaumes-de-Venise, Le Barroux, Gigondas, Lafare, Malaucène, La Roque-Alric, Saint Hippolyte-le-Graveyron, Suzette et Vacqueyras, et de construire cette vision commune grâce à

des méthodes de concertation territoriales innovantes : processus participatif et itératif garantissant que les participants aient le temps, les informations et le cadre nécessaire pour travailler ensemble. Les partenaires du projet qui œuvreront à bâtir cette vision commune sont le PNR du Mont-Ventoux, La CoVe, le Centre national de la propriété forestière (CNPF) délégation PACA, la Ligue de protection des oiseaux, la Fédération nationale du bois délégation Provence Alpes, l'Office national des forêts (Unité Ventoux, et Pôle DFCI Bouches-du-Rhône/Vaucluse), les Communes forestières de Vaucluse, le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée et l'Institut de management public et gouvernance territoriale. L'ensemble des acteurs du territoire et autres institutionnels seront invités à participer au projet qui a démarré en janvier. Cette vision commune se traduira dans les documents de gestion forestière durable, à la fois les aménagements forestiers pour les forêts relevant du régime forestier et, pour les autres, le Plan simple de gestion concerté porté par l'ASL (il sera doté du label de groupement d'intérêt économique et environnemental forestier, GIEEF). Cette action, portée politiquement par le PNR et la CoVe, et techniquement par le CNPF PACA, est financée dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité de la forêt » proposé par les ministères en charge de la Forêt et de la Transition écologique.

Le dossier du CNPF PACA fait partie des onze dossiers sélectionnés au niveau national.

**Haïmad BAUDRILLER-CACAUD**  
CNPF PACA



H. Baudriller-Cacaud © CNPF

# Planification écologique en Occitanie

Lancée le 21 octobre 2022 par le gouvernement français, la planification écologique se veut un projet collectif et transversal. Après un travail à l'échelle nationale, une nouvelle étape s'engage dans chaque région. La COP régionale Occitanie a été lancée le 30 novembre 2023.

Planification écologique, ce grand projet national France Nation Verte, piloté par le Secrétariat général à la planification écologique (placé sous l'autorité du Premier ministre) porte le mot d'ordre « Répondre à l'urgence, construire pour longtemps » à travers trois mots-clés : agir, mobiliser, accélérer, se déclinant sur les quatre défis environnementaux de « moins de gaz à effet de serre, moins de pression sur notre biodiversité, une meilleure gestion de nos ressources essentielles, et l'adaptation à +4°C d'ici à 2100 ». Ce « futur désirable » et ces « sources de nouvelles opportunités » seront atteints par une démarche territorialisée avec installation, dans chaque région, d'une conférence des parties (COP) chargée de définir la part de l'effort national que la région s'engage à prendre dans ce « plan d'action collectif qui associe État, entreprises et collectivités locales, et qui tient compte de la réalité du quotidien des Français et des spécificités de chaque territoire ». Ce plan concerne tous les compartiments d'activité : énergie, transport, logement, industrie, agriculture, forêts et sols, tertiaire, numérique...

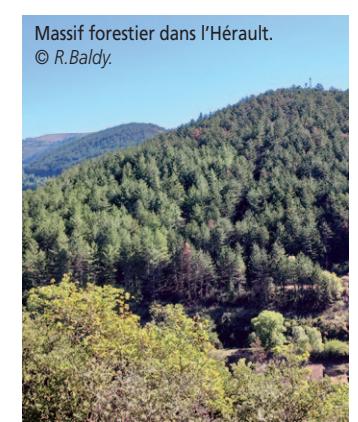
L'Occitanie représente 8% de l'objectif national de réduction des émissions. La COP régionale y a été lancée le 30 novembre dernier par le ministre Christophe Béchu. L'un des neuf groupes de travail (GT) créés pour mener la réflexion sur l'ensemble des différents registres d'activité est dédié à la forêt. Ce GT « Forêt » a été installé le 29 janvier lors d'une session spéciale de la Commission régionale de la forêt et du bois. Cette session a permis d'engager un premier travail d'identification des leviers prioritaires pour nos forêts parmi les 17 leviers d'action définis au plan national et selon les quatre champs : connaître, protéger, gérer/renouveler, valoriser. Une

demi-douzaine de sous-GT vont être mis en place sur ces thématiques prioritaires ; ils se réuniront en visio avec l'objectif de boucler le travail en juin 2024.

Encore un nouveau brain-storming donc sur la filière forêt-bois alors que nous sortons à peine de l'élaboration du PRFB (Plan régional de la forêt et du bois), du contrat de filière et des Assises régionales – ne sait-on pas déjà tout sur le sujet ? La démarche, ici, a une véritable ampleur, elle est appuyée sur « une méthode globale permettant d'agir de façon coordonnée avec tous les acteurs de la transition », elle bénéficie d'une volonté déterminée du gouvernement : on a envie d'y voir la promesse de moyens à la hauteur des enjeux et « des actions concrètes à mener ».

La feuille de route que vont proposer les sous-GT devra trouver les bonnes réponses aux questions posées, et parfois, peut-être, commencer par repositionner ces questions. Un exemple : la déclinaison par région du « milliard d'arbres » à planter d'ici 2030 donne à l'Occitanie l'injonction de planter 97 millions d'arbres d'ici à 2026 et le même nombre dans les quatre années suivantes. Est-ce la bonne façon, face au changement climatique et aux déperissements, d'envisager le confortement de nos peuplements forestiers, l'accroissement de leur résistance et de leur résilience ?

**Charles DEREIX**



Massif forestier dans l'Hérault.  
© R.Baldy.

# *Une rencontre des communes forestières varoises*

# Tous résilients face au risque

Dans la continuité de « la journée de la résilience » de 2023, les Communes forestières et l'Agence locale Énergie Climat du Var (COFOR ALEC) ont souhaité partager des réflexions sur les actions nécessaires à une meilleure résilience et défendabilité du territoire varois face aux risques, à l'occasion d'une demi-journée de rencontre organisée le 15 décembre 2023. Forêt Méditerranéenne y était présente.

Cette rencontre s'est déroulée à Flassans-sur-Issole et a mis en lumière trois moments clés : la planification réglementaire, la mise en application de la loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023, ainsi que le retour d'expérience du feu de Gonfaron. Après les salutations du maire Jean-Louis Portal, Jean Bacci, sénateur du Var et président de la Cofor-Alec 83, a souligné la qualité de la collaboration dans le département du Var entre les services de l'État, la DDTM du Var, le SDIS 83 et les collectivités.

**Développer la culture du risque**  
Florence Milloni, Chef du service interministériel de défense et de protection civiles auprès du cabinet du Préfet du Var, a souligné que « *Dans le Var, les élus possèdent la culture de la sécurité et les collectivités sont plutôt volontaires en matière de prévention* ». Elle a rappelé l'arsenal d'outils réglementaires en matière de gestion des risques, tels que les Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS, PICS). En effet, la loi stipule l'organisation périodique d'exercices impliquant les communes, les services concourant à la sécurité civile, et idéalement, la population, dans le cadre de la mise en œuvre du PCS ou du PICS. Ces exercices sont cruciaux pour s'entraîner à la gestion d'événements imprévus, déstabilisateurs, et générateurs de crise, représentant ainsi l'aboutissement de la démarche de planification.

Carine Léonard (DDTM) a fait le point sur l'avancement de l'élaboration des porter à connaissance (PAC) et des Plans de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) dans le Var. En étroite collaboration avec le SDIS et les communes, la DDTM du Var vise à réaliser 10 à 15 PAC par an. La priorité est accordée à la mise en œuvre des PPRIF dans les communes impactées par l'incendie de Gonfaron de 2021 (6832 ha) ou lors de la révision des documents d'urbanisme (PLU). De plus, l'établissement des cartes d'aléa feux de forêt pour l'ensemble des 153 communes varoises est programmé d'ici la fin de l'année 2024.

**Le feu de Gonfaron : retour d'expérience sur les dégâts aux bâtis**

Le directeur départemental du SDIS du Var, Éric Grohin, est revenu sur ce feu hors-norme. Ce retour d'expérience offre une perspective inédite en France. Il détaille les divers paramètres de cet incendie et les dégâts occasionnés, visant à traduire ces résultats en mesures de prévention des feux de forêt et d'aménagement du territoire. Le directeur a ensuite approfondi la pertinence de l'application des Obligations légales de débroussaillage (OLD) à la lumière des niveaux de dégâts subis par les constructions, dont 85% concernaient des logements (682 habitations sur 741 constructions impactées). Les statistiques fournissent une démonstration éloquente dans les deux sens de la lecture.

Quand le débroussaillage est fait : sept constructions sur dix n'ont pas subi de dégâts ; moins d'une sur dix a subi des dégâts intérieurs.

Quand le débroussaillage n'est pas fait : plus d'une construction sur deux a subi des dégâts et plus d'une sur quatre des dégâts intérieurs ; trois fois plus de risques de subir des dégâts intérieurs par rapport à un débroussaillage fait.

Le feu de Gonfaron a causé à lui seul plus de dégâts aux constructions que l'ensemble des feux de ces vingt dernières années. Retenons que sur cet incendie neuf constructions sur dix touchées intérieurement n'étaient pas ou mal débroussaillées.

## Evolution du cadre légal et prospective

Puis Jean Bacci a évoqué l'esprit de la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie. Il a souligné la nécessité d'efficacité, de simplification et de résilience, mettant en avant les huit thèmes identifiés pour améliorer la sensibilisation au risque, la gestion des peuplements forestiers, avec un volet agricole ciblé sur les interfaces habitat-forêt. Le sénateur a souligné que « *une forêt qui brûle, relargue du carbone* », et que la restauration des capacités de séquestration des forêts méditerranéennes exige au moins un à trois siècles. Par conséquent, l'esprit de la loi insiste sur une approche transversale et une coopération interministérielle pour une gestion intégrée du risque incendie en lien avec les politiques publiques d'aménagement du territoire.

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer.

SDIS : Service départemental d'incendie et de secours.

PLU : Plan local d'urbanisme.

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.



Le sénateur Jean Bacci (assis) et Grégory Cornillac (directeur adjoint Cofor PACA).

© J. Szcrapak.

Valentine Clerc, responsable du programme *LaReserve.tech*, a revisité les conclusions de deux ateliers d'intelligence collective organisés par l'ONG Bayes Impact. Ces ateliers avaient pour objectif de réfléchir à la conception d'outils numériques favorisant la mobilisation citoyenne face au risque incendie.

En mettant l'accent sur la facilitation des OLD auprès des administrés, cette démarche semblait alignée sur les objectifs du programme de recherche Redurisk – Communiquer et agir pour prévenir le risque de feu de forêt en interface forêt-jardin – habitat, auquel l'association Forêt Méditerranéenne a pris part. L'animation de démarches participatives et de médiation numérique se présente comme une voie potentielle pour valoriser les travaux du projet ANR Redurisk (lauréat de l'appel à projet « Science avec et pour la société ») et participer ainsi au développement de la culture du risque.

## Les coupures agricoles pour la défense des incendies

Pour conclure la matinée, Théophile Vezolle (Chambre d'agriculture du Var) a présenté l'action « coupures agricoles à intérêt DFCI », portée par la Chambre et la SAFER, dans le cadre du Plan de reconquête agricole adopté au printemps 2022. Dans le Var, huit sites pilotes ont été sélectionnés, un par Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier (PIDAF).

Au sein de la Communauté de communes du Golfe de Saint-

Tropez, Thomas Dombry, maire de la Garde-Freinet et président de la commission Entretien de la forêt et protection contre les incendies, Agriculture et Projet alimentaire territorial, a partagé son témoignage. Il a souligné l'importance de cette initiative pour sa commune touchée par le feu de Gonfaron, et a salué cette démarche exemplaire menée par la Chambre d'agriculture en partenariat avec le SDIS et la DREAL PACA. Cette démarche vise à la valorisation agricole et sylvopastorale des coupures de combustible sur les secteurs stratégiques du massif des Maures, dans le but de maintenir un bon cloisonnement et d'assurer une rupture de la dynamique de propagation d'un incendie.

Notons que cette initiative d'intérêt général a pu être concrétisée grâce à un financement européen du FEADER, dédié à la publication d'un guide d'aménagement des coupures agricoles.

La participation de Forêt Méditerranéenne à cette matinée a revêtu une importance vis-à-vis des actions qu'elle a menées en matière de sensibilisation et de mobilisation citoyenne face au risque incendie. La convergence des thèmes abordés lors de cette matinée avec les travaux de l'association Forêt Méditerranéenne, souligne l'importance stratégique de l'engagement de cette dernière dans cette dynamique collaborative et productive pour la promotion des connaissances scientifiques et techniques et pour la gestion des forêts régionales.

**Jordan SZCRUPAK**

Forêt Méditerranéenne

## Redurisk (2022-2023)

Ce projet interdisciplinaire de recherche a réuni les sciences sociales et environnementales ainsi que les compétences de médiation de Forêt Méditerranéenne. Il avait pour objectif de concevoir un outil de médiation afin de diffuser aux citoyens les recommandations scientifiques en matière de risque lié au feu de forêt en zone d'interface habitat-forêt. L'enjeu étant que les citoyens d'un territoire sensible s'approprient le savoir scientifique et développent une culture du risque lié au feu de forêt.

Parmi les partenaires se trouvent l'INRAE d'Avignon et d'Aix-en-Provence, le Laboratoire de psychologie sociale d'Aix en Provence, l'Unité mixte RECOVER d'Aix-Le Tholonet et Écologie des forêts méditerranéennes d'Avignon, l'Université d'Aix Marseille et l'Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSC).

[www.foret-mediterraneenne.org/fr/manifestations](http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/manifestations)

# de feuille en aiguille

## rencontres

Le 24 mai 2024 - Var  
**Session du cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturels »**  
Contact : Forêt Méditerranéenne  
contact@foret-mediterraneenne.org

Du 12 au 14 juin 2024 – Vivès (66)  
**Vivexpo**  
Contact : Institut méditerranéen du liège  
www.institutduliege.fr  
institutduliege@free.fr

Les 18 et 19 juin 2024 – Tours (37)  
**Colloque international et interdisciplinaire « Forêts en transitions. Concepts, méthodes, mesures et prospective »**  
Contact : Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF)  
amelie.robert@u-picardie.fr

Du 4 au 8 novembre 2024 - Barcelone  
**8<sup>e</sup> édition de la Semaine Forestière Méditerranéenne**  
Contact : FAO  
Silva-Mediterranea@fao.org

Les 28 et 29 novembre 2024  
Avignon (84)  
**15<sup>es</sup> Rencontres Euro-Méditerranéennes de Volubilis Terre nourricière et vivante**  
Contact : Volubilis  
contact@volubilis.org

## formations

**Pro Silva France propose un cycle de formations sur le traitement irrégulier, composé de 6 modules de 2 ou 3 jours**  
Les 2 et 3 juillet 2024 – Secteur des Cévennes et des Causses, Lozère (48)  
Contact : Pro Silva France  
nicolas.luigi@prosilva.fr

## A lire ...

### Numéro spécial Forêt, sol et eau, des alliés naturels Revue Forêt Méditerranéenne



On trouvera dans le premier numéro de l'année de la revue *Forêt Méditerranéenne* les actes du séminaire : « Les chemins de l'eau et le changement climatique, outils et gestion adaptative des forêts méditerranéennes » que l'association a organisé les 24 et 25 avril 2023, à Marseille, en ouverture de son cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturels ».

Au moment où une grande partie de l'humanité s'inquiète des conséquences du changement climatique sur les écosystèmes naturels et les ressources en eau, les forêts s'invitent une nouvelle fois au cœur des débats de par leur rôle central sur le cycle de l'eau. Ce séminaire avait pour objectif de faire un état des connaissances sur les relations complexes entre ces trois compartiments : forêt, sol et eau et les perspectives de gestion.

Ce numéro spécial qui en rend compte est donc consacré aux acquis, aux recherches en cours et aux outils permettant d'approcher, au plus près, les problèmes et les solutions que l'on peut y apporter. L'éventail très large des sujets traités éclaire notre regard sur le fonctionnement subtil de ces écosystèmes vivants, où les arbres jouent le rôle de rivières transportant l'eau depuis le sol jusqu'à l'atmosphère. Les textes présentés dans ce numéro témoignent aussi d'un engagement scientifique et technique important dans plusieurs directions. Les trois compartiments : forêt, sol et eau, sont présentés et analysés dans une vision large du fonctionnement de l'écosystème.

Plusieurs résultats figurant dans ce numéro pourront avoir des applications pour les forestiers et conduiront à revoir certaines positions d'écologues. L'ensemble de ces articles, de très grande qualité, apporte beaucoup d'informations. Ce numéro est donc particulièrement important par ses apports scientifiques et techniques.

*Forêt Méditerranéenne - Tome XLV, n°1, mars 2024 (112 p.)*  
A l'unité : 20 € + 5 € de frais de port  
ou dans le cadre de l'abonnement annuel 2024 (4 n°) :  
50 € (tarif normal), 35 € (tarif adhérent)  
14 rue Louis Astouin 13002 Marseille  
Tél. : 04 91 56 06 91  
Mél : contact@foret-mediterraneenne.org

## Hommage Georges Illy (1928-2024)

Lorsque nous avons projeté de créer l'association Forêt Méditerranéenne, en 1978, Alexandre Seigue notre fondateur m'a dit « Il vous faut rencontrer Georges Illy », directeur du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) du Languedoc-Roussillon. Ce que je fis. Et aussitôt celui-ci adhéra à ce projet.

Georges est sorti major de promotion de l'Institut national agronomique en 1950, puis entra à l'École nationale des Eaux et Forêts. Comme tous les mieux classés de cette école, il fut « déporté » au Maroc, comme disaient ses camarades qui y furent envoyés d'office. Il y avait, parmi eux, Roger Balleydier (qui fut son successeur comme président de Forêt Méditerranéenne).

Revenu en France, il travailla dans l'aménagement du territoire à Bordeaux puis y rejoignit l'INRA où il s'ilusta, entre autres, dans la génétique du pin maritime, sujet de sa thèse. Il exerça ensuite ses talents d'inspecteur des Eaux et Forêts à Sisteron, puis après un temps passé à Lyon devint, en 1970, directeur du CRPF à Montpellier. Il quitta ce poste comme ingénieur général à l'Office national des forêts avant d'intégrer l'Académie d'agriculture.

Il était un « gavot », un provençal de la montagne, élève au Lycée Dominique Villars, à Gap durant ses études secondaires, et demeurait attaché à son village de Savournon dans les Hautes-Alpes, où il n'a cessé de résider bien plus que pendant les congés. C'est ainsi qu'il nous a fait visiter ses plantations de noyers durant un séjour chez lui. Comme sylviculteur privé, il fut alors administrateur du CRPF de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il avait succédé à Alexandre Seigue comme président de notre association, nous apportant ses savoirs d'ancien chercheur, de forestier maghrébin, du languedocien qu'il était devenu, très montpelliérain, tout en conservant ses sources provençales et alpines. Après sa présidence, il est demeuré fidèle et assidu à notre association au point qu'il s'est joint à nous lors de notre dernière tournée au Maroc, en 2018, l'année des ses 90 ans ! Inutile de décrire son bonheur en repassant par Beni Mellal et le barrage de Bin-el-Ouidane où il avait servi autrefois.

On trouvera sa bibliographie à la fois dans les publications de l'INRAE, dans notre revue *Forêt Méditerranéenne* bien entendu, parmi les ressources de l'Institut pour le développement forestier, à l'Académie d'agriculture et même à la mairie de Savournon dont il avait écrit une monographie.

C'est un « vieil » ami que nous perdons et, comme on dit au Maghreb, une bibliothèque qui s'éloigne.

Jean BONNIER

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

**RÉGION SUD** PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE**

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Égalité  
Fraternité

**Département VAUCLUSE**



Photo : Georges Illy, lors de la tournée de Forêt Méditerranéenne au Maroc en 2018.

Photo C. de Naurois.